

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 13/2020/309

La Banque Extérieure d'Algérie (Direction des Risques et du Contrôle Permanent) lance un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert portant sur l'élaboration et la mise en œuvre d'un modèle de stress testing (Risque de Liquidité).

Sont admis à soumissionner les cabinets d'études, propriétaires de la solution Stress Testing et ayant capitalisé, au moins, trois (03) années d'expérience, et justifiant de la compétence requise pour réaliser le présent projet dans sa globalité.

Les soumissionnaires intéressés par le présent avis, sont invités à retirer le cahier des charges auprès des Services de la Direction de l'Administration Générale, 06 Bd Ché Guevara (4^{ème} étage) – Alger, **par une personne dûment mandatée**, contre présentation de :

- Une demande de retrait du cahier des charges portant le cachet humide ;
- Le mandat et la copie de la pièce d'identité de la personne mandatée ;
- Un reçu de versement de la somme non remboursable de trois mille Dinars (3.000,00 DA) **au compte B.E.A, RIB N°002 00010 1000790276 26** ouvert au niveau de l'Agence BEA sise au, 6 Bd Ché-Guévara, Alger.

Le dossier de candidature et les offres établis, accompagnés obligatoirement des pièces réglementaires citées ci-dessous, insérés dans **trois enveloppes séparées et cachetées**, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « **Dossier de Candidature** », « **Offre Technique** », et « **Offre Financière** » :

Dossier de Candidature : doit contenir :

- Une copie NIF ;
- L'extrait de rôle ;
- Copies légalisées aux attestations de mise à jour envers les assurances (CNAS, CASNOS), en cours de validité;
- Extrait du casier judiciaire du soumissionnaire lorsqu'il s'agit d'une personne physique du gérant ou du directeur général de l'entreprise lorsqu'il s'agit d'une société;

Offre Technique : doit contenir les pièces administratives et techniques suivantes :

- La déclaration à souscrire ;
- La caution de soumission d'un montant **supérieur à 1%** du montant de la soumission en TTC ;
- La déclaration de probité, dûment signée ;
- Copie légalisée des statuts du soumissionnaire ;
- Copie légalisée du registre de commerce ;
- Copie légalisée des bilans comptables des trois derniers exercices, dûment approuvés par les services fiscaux,
- L'offre technique proprement dite établie conformément au cahier des charges de l'avis d'appel d'offres ;
- Copie du récépissé justifiant le retrait du présent cahier des charges délivré par les services de la BEA ;

NB : Se référer à la liste détaillée des pièces exigées, reprises dans le cahier des charges concernant le dossier de candidature et l'offre technique.

Offre Financière :

- La lettre de soumission ;
- Le détail estimatif (H/J).

doivent être déposés, sous plis **cachetés et anonymes**, à l'adresse suivante :

Secrétariat de la Commission d'Ouverture des Plis –BEA

Sis à : 06, Bd Ché-Guevara- Alger

L'enveloppe extérieure contenant le Dossier de Candidature, l'Offre Technique et l'Offre Financière, doit être **strictement anonyme** et ne doit comporter que les mentions suivantes :

« A n'ouvrir que par la Commission d'Ouverture des Plis »
« Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°13/2020/309 »
« Élaboration et mise en œuvre d'un modèle de stress testing (risque de liquidité) ».
« 06, Bd Ché-Guevara- Alger ».

La durée de préparation des offres est fixée à **Trente (30) jours** à compter de la première date de publication de l'avis d'appel d'offres sur le BOMOP ou la presse.

Le jour limite de dépôt des offres correspond au dernier jour de la préparation des offres. L'heure limite de dépôt des offres est fixée à **16 Heures**. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de **Cent quatre vingt (180) jours**, à compter de la date limite de dépôt des offres fixée ci-dessus.

Les offres incomplètes ou non conformes aux prescriptions et stipulations du cahier des charges, seront purement et simplement rejetées.

Un représentant ne peut se faire mandater que par un seul soumissionnaire pour le retrait du cahier.